



## Acteurs publics **CONTRE** les emprunts toxiques

Communiqué de presse  
Vendredi 19 juillet

### Rapport de la cour des comptes / Dexia

### **« Le coût pour les contribuables français est déjà de 10 milliards d'euros »**

La Cour des comptes a rendu public hier un rapport sur Dexia, pointant « un sinistre coûteux et des risques persistants ». **L'APCET constate que ce rapport confirme en tout point plusieurs éléments qu'elle dénonce depuis 3 ans, comme les défaillances des autorités de supervision et une recherche tardive des responsabilités.**

La Cour des comptes relève que les déboires de Dexia ont coûté à ce jour 6,6 milliards d'euros, pour la seule partie française. Elle souligne que des risques futurs existent, notamment liés aux emprunts toxiques.

**Pour l'APCET, ce sont encore 3 à 4 milliards d'euros supplémentaires qui tiennent aux emprunts toxiques, et pèsent sur l'Etat et sur les nouvelles entités publiques qui ont succédé à Dexia (SFIL/CAFILL).**

Le rapport incontestable démontre, s'il en était encore besoin, **l'urgence à mettre en place une solution de sortie pour tous les organismes touchés par les « emprunts toxiques » où les banques prendraient toute leur part**, ainsi que les solutions de sécurisation les moins couteuses pour les finances publiques.

Le Président de l'APCET, Maurice Vincent, rappelle par ailleurs, qu'avec d'autres parlementaires, il avait interpellé la direction de DEXIA en 2012 pour tenter de revenir, dans la mesure du possible, sur les indemnités très importantes obtenues par les dirigeants antérieurs.

#### Contact Presse

Marjorie Aubert

06 86 28 36 38